

Vers un nouveau partenariat avec l'État

Vendredi 2 mars 2018- N°202



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Avec une certaine constance, dans mes interventions dans les Instances des Courses comme dans de nombreuses éditions du *Grain de Sel*, je souligne que notre institution fonctionne sous le régime d'une économie administrée et que c'est l'Etat, à travers la fiscalité et la réglementation, qui détient la principale clé des trajectoires financières.

Que n'ai-je entendu en retour ! J'étais au mieux un optimiste béat et au pire un irresponsable patenté qui attendait la manne céleste. Sans analyse, on peut dire n'importe quoi. L'actualité de la semaine dernière confirme simplement une nouvelle fois le bon sens de mon propos.

Les courses : un acteur économique à part entière...

L'Institution des Courses dispose de nombreux arguments sérieux à faire valoir pour être un interlocuteur responsable avec la tutelle étatique qui, depuis l'origine, l'a créé et en a fixé le cadre. D'abord parce que l'Etat ne peut évidemment pas renoncer à déterminer la politique générale des jeux d'argent en France. L'enjeu est à l'évidence autant économique que moral et a justifié d'être mis à l'écart de l'autorité de l'Union Européenne. Il relève

uniquement de l'autorité du pays, ce qu'on appelle le principe de subsidiarité en droit européen.

Le sujet est trop sensible et les flux financiers trop importants pour que l'Etat puisse même envisager de renoncer à sa responsabilité pleine et entière. Mais qui dit tutelle dit partenariat. L'Etat est, par conséquent, le garant de la viabilité financière et des équilibres entre les principaux acteurs du marché des jeux, parmi lesquels les sociétés de courses et le PMU, qui est en quelque sorte leur service commercial.

À la différence d'un simple opérateur de jeux poursuivant un but lucratif, les sociétés de courses remplissent d'autres missions qui ont été –à juste titre– considérées comme missions de service public. Le premier est leur rôle en matière de régulation des politiques d'élevage et de promotion des races. Les choix exercés sur les circuits financiers pour distribuer de façon équitable encouragements et subventions, notre action en matière de régularité des courses (dont la lutte antidoping) rentrent par construction dans le cadre de cette dénomination.

La responsabilité en matière d'aménagement et d'animation des territoires est un autre aspect de cette mission. Les hippodromes sont autant de pôles d'activité, d'emplois, de loisirs. Ils participent à la vie des territoires et constituent, pour les plus urbains, des poumons verts importants. Mais les entreprises d'entraînement et d'élevage sont partie intégrante de la vie des territoires. Ils sont aussi, plus indirectement, compris dans les contreparties des ressources allouées par la loi de Finance.

À l'évidence, et au-delà des missions de service public proprement dites, la dimension économique de notre activité ne peut être ignorée. Comme contribuable (près d'un milliard d'euros par an), comme pourvoyeur d'emplois (de 70.000 à 150.000 selon qu'on considère les emplois directs ou indirects), comme financier de l'ensemble de la filière du Cheval en France. Et au sein de l'Etat, on ne l'ignore pas, comme j'ai souvent pu le constater dans mes relations avec les représentants des ministères de tutelle.

... et considéré comme tel par l'Etat

Mais encore fallait-il créer les conditions d'un dialogue constructif avec la puissance publique. Pendant trop longtemps, les courses ont donné le sentiment de limiter ses revendications à des aménagements fiscaux en faveur de la filière hippique en insistant sur les prélèvements excessifs, sur les déséquilibres issus de l'ouverture du marché des jeux, sur la différence de traitement de la FdJ... Autant d'arguments justes mais présentés de façon trop répétitive et, pour finir, maladroitement.

La semaine dernière, l'Etat a adressé un premier symbole fort. Le Secrétaire Général de l'Elysée est un personnage central dans les processus de décisions et dans leur application. Le fait qu'il ait reçu, accompagné d'autres éminents décideurs de haut niveau, y compris sa secrétaire générale adjointe, les présidents des deux sociétés-mères, et qu'il leur ait consacré plus d'une heure prise sur un agenda très chargé, est une marque d'intérêt pour les filières qui n'a rien d'anecdotique. En recevant ensemble les dirigeants du Trot et du Galop, il a aussi montré qu'il considère que les solutions et évolutions ne peuvent venir que des filières hippiques rassemblées.

On ne rencontre ainsi pas le Secrétaire Général de l'Elysée pour une simple conversation de salon. Chacun aura compris à travers les échos de cette réunion que des pistes concrètes ont été évoquées, que des portes ont été ouvertes et que l'Etat analysait avec lucidité notre situation au sein de celle, plus globale, d'un marché des jeux qu'il peut souhaiter redéfinir.

Une balle dans notre camp

Chacun aura aussi compris qu'un accord « gagnant-gagnant » que nous appelons tous de nos vœux est aussi un accord « donnant-donnant ». Il ne s'agit plus d'aller se plaindre auprès de nos tutelles mais de construire de part et d'autre, un avenir ensemble.

Les Présidents Dominique de Bellaigue et Edouard de Rothschild sont donc venus devant leurs interlocuteurs pour présenter des perspectives, des économies, des évolutions envisagées des structures et des statuts afin d'asseoir une politique nouvelle de développement. C'est un changement de langage et de méthode de nature à induire ainsi un changement d'attitude de la puissance publique à notre égard.

Je n'ai jamais considéré que la balle était dans le camp de l'Etat. Pas uniquement en tout cas. Aujourd'hui, l'Etat comme nous même avons des responsabilités à assumer. Et c'est notre responsabilité immédiate, collectivement, de construire ce cadre nouveau d'un avenir au sein duquel l'Etat pourra se comporter en partenaire.

Le prochain point d'étape a été fixé pour le mois de mai prochain. Cela témoigne de la nécessité d'aller vite, avec volontarisme. Comptez sur nous.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.